



Sylviculture et exploitation de la forêt

Gestionnaire forestier/ère

Autres appellations : Technicien/ne forestier/ère, Gestionnaire Forestier/ère Professionnel/le (GFP)



Finalité du métier : Le/la gestionnaire forestier/ère assure la gestion, la planification et l'administration des ressources forestières. Il/elle joue un rôle capital dans la préservation, la protection et l'exploitation durable des forêts, en conciliant les aspects environnementaux, économiques et sociaux.



Principales activités

Gestion de la forêt

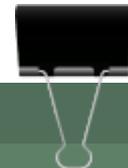
- ➔ Elaboration de plans de gestion forestière
- ➔ Inventaire forestier
- ➔ Programmation des travaux forestiers : du reboisement à la coupe
- ➔ Suivi de l'état des forêts, des pratiques d'exploitation et des mesures de conservation mises en place
- ➔ Conseil aux propriétaires forestiers
- ➔ Gestion de la biodiversité et préservation de la faune
- ➔ Contribution à des projets divers : expérimentations, reboisement, études environnementales
- ➔ Mise en marché de bois façonnés et sur pied

Management

- ➔ Coordination ou encadrement du travail des opérateurs de sylviculture ou forestiers dans le cadre de chantiers d'entretien, de plantations ou d'exploitation

Communication

- ➔ Relation avec les parties prenantes
- ➔ Information, sensibilisation des différents partenaires de la filière Bois et de la gestion forestière



Compétences

Elaborer un plan de gestion forestière

- Réaliser l'inventaire et l'évaluation des ressources forestières : composition des espèces, densité, âge et qualité des arbres, topographie, sols et habitats fauniques
- Etablir les objectifs du plan de gestion correspondant aux objectifs sanitaires, environnementaux et d'exploitation
- Proposer les opérations sylvicoles et forestières à entreprendre pour atteindre les objectifs du plan de gestion forestier (coupes d'arbres, éclaircies, plantations, mesures de régénération, traitements sylvicoles, actions de lutte contre les maladies et les ravageurs)
- Mettre en place des mesures de conservation pour protéger les espèces végétales et animales et leurs habitats
- Evaluer les coûts des travaux des opérations sylvicoles et forestières à entreprendre
- Etablir le calendrier des activités de gestion forestière, en tenant compte des périodes appropriées pour leur réalisation

Gérer les chantiers sylvicoles et forestiers

- Superviser les opérations d'exploitation forestière : coupes d'arbres, plantations, éclaircies, élagages, etc.
- Surveiller la conformité des travaux forestiers aux réglementations en vigueur (dont la gestion durable des forêts) et aux objectifs de gestion définis
- Evaluer l'efficacité des actions entreprises en matière et apporter des ajustements si nécessaire.
- Elaborer et suivre les documents de gestion

Mener ou participer à des expérimentations sylvicoles ou forestières

- Réaliser une veille sur la recherche et développement en matière de gestion sylvicole et forestière
- Mettre en place ou suivre une expérimentation de plantation, de reboisement
- Analyser les résultats d'une expérimentation sylvicole pour favoriser l'adoption de pratiques de gestion durables, efficaces et adaptées aux besoins spécifiques des écosystèmes forestiers

Participer à la vente du bois

- Evaluer la quantité et la valeur des bois à vendre
- Préparer les offres de vente de bois, en spécifiant les quantités, les essences, les qualités et les modalités de livraison
- Négocier avec les acheteurs potentiels pour obtenir les meilleures conditions de vente

Echanger avec les parties prenantes

- Conseiller les propriétaires forestiers en concordance avec la politique forestière locale ou nationale
- Sensibiliser les différents partenaires de la filière bois et de la gestion forestière



Contexte professionnel

L'activité s'exerce au sein d'entreprises forestières, d'organismes de conservation, cabinets de conseil environnement, pour des propriétaires privés ou encore à son compte.



Champ relationnel

- En interne : les équipes de sylviculture et de travaux forestiers.
- En externe : les propriétaires forestiers, les organismes de recherche, les acheteurs de bois, les organismes institutionnels de gestion et de réglementation forestières.



Formation

Principales formations ou certifications

Niveau 5

- BTS - Gestion forestière

Niveau 6

- Licence Professionnelle - Métiers des ressources naturelles et de la forêt

Niveau 7

- MASTER - Agrosociétés, environnement, territoires, paysage, forêt
- Diplôme d'ingénieur - Dominante Ressources forestières et filière bois, AgroParisTech

Prérequis

Il est nécessaire de détenir une attestation délivrée par le préfet de région afin d'obtenir la qualité de Gestionnaire forestier professionnel (GFP). Pour cela il est nécessaire de disposer

- d'un BTS agricole, spécialité « gestion forestière » ou d'une certification professionnelle en gestion forestière de niveau 5 ;
- et d'une pratique professionnelle (des activités de gestion forestière) d'une durée minimum de trois ans.

Ou d'au moins 7 ans de pratique professionnelle en gestion forestière.



Mobilités professionnelles

Métiers d'évolution : exploitant forestier ou entrepreneur de travaux forestiers en développant des compétences en gestion d'entreprise et en management.

Métiers de provenance : Opérateur sylviculteur ;
Conducteur de travaux forestier ;

Informations complémentaires : Le/la gestionnaire forestier joue un rôle très important pour accompagner la transition écologique et dans l'adaptation de la forêt face aux effets du changement climatique : peuplement, migration des essences, adaptation des techniques d'exploitation, etc.

Code ROME : A1301 - Conseil et assistance technique en agriculture et environnement